



SYNTHESE

*2 GROUPES EXPRESSION DES USAGERS-
FEVRIER 2018*



GROUPE DE PAROLE

14 PERSONNES

LES USAGERS PRESENTS

LES MEMBRES DU GROUPE

10 SALARIES

2 REUNIONS / 12 FEVRIER 2018

DEROULEMENT POUR CHACUN DES GROUPE

- **9h00 : Accueil des usagers autour d'un café,**
- **9h30 : ANIMATION : un délégué mandataire – INSCRIPTION TABLEAU DES DONNEES : un délégué mandataire**
- **Une pause a lieu à mi-séance**
- **Une restitution de l'instance a lieu en fin de séance avec le groupe pour recueillir leurs observations sur le contenu de la séance.**

PRESENTATION INSTANCE ET COMPTE RENDU FAIT DE LA 1ERE SEANCE

L'animatrice explique les objectifs de l'instance et présente la synthèse des compte rendu des trois réunions qui ont eu lieu en décembre 2017. Compte tenu des demandes formulées lors de la dernière réunion sur la gestion du budget, elle présente la thématique du Budget qui sera travaillé dans la réunion du jour, avec la question de l'autonomie.

THEMATIQUE BUDGET

Un travail est fait avec les participants sur l'élaboration d'un budget. Le budget est inscrit sur un tableau

Des participants évoquent la cherté du cout de la vie.

Sur le tableau, les participants relèvent les dépenses et les ressources, font les calculs avec l'aide de calculettes, pour construire le budget (ex : facture EDF payée 4 fois par an, faire le total de toutes les sommes, puis divisés par 12 mois pour avoir le montant moyen de la somme a garder pour payer la facture quand elle arrive= provision)

Type de ressources : AAH/MVA/CR /AF/RSA/retraites /Salaires etc. La plupart des participants connaissent le montant et la nature de leurs ressources.

Type de dépenses : Loyer, ou règlement du foyer si la personne est en MDR-EDF6EAU6transport6Assurance (RC/MRH-voiture-scooter) Téléphone- Alimentation – soins médicaux (dentaires) Frais obsèques,- projets (vacances, cadeaux fins d'année pour les proches) –vétérinaire – la Participation Personnes Protégées que payent les personnes protégées, est expliquée.

Certains connaissent leurs dépenses, mesurent quelles le poste qui leur coute parfois le plus cher., évoque leurs moyens de réduire des couts (aller dans des magasins discount, par exemple pour l'alimentation, rechercher le forfait téléphonique le moins cher etc..)

Il est demandé aux participants comment elles prioriseraient leurs dépenses : Le loyer est évoqué en premier lieu « pour éviter l'expulsion »et se décline comme suit :

1 loyer

2 assurances

3 EDF/EAU/GAZ/ALIMENTATION

5 Mutuelle

6 téléphone

7 transport

L'épargne : les participants disent que c'est pour construire un projet, faire face à une dépense imprévue, pour prévoir les vacances, etc..

Au montant hebdomadaire qui doit être laissé, le montant varie de 60 à 100 euros par semaine, selon le montant des ressources. A l'UDAF, il est indiqué le montant minimum laissé à la personne oscille est de 40 euros minimum.

La réunion permettra d'expliquer la position des tuteurs sur la question du budget. Les mandataires judiciaires (les tuteurs) font les budgets des personnes protégées. Les tuteurs doivent établir un budget pour chaque personne, il doit être équilibré, il doit tenir compte des besoins et des désirs de la personne, il est fait avec la personne et doit être expliqué. Le versement des sommes laissé à la disposition de la personne pour l'alimentation est jugé prioritaire pour les tuteurs.

Le budget évolue en fonction de la situation de la situation. Le tuteur doit ouvrir les droits de la personne et rechercher les dispositifs d'aide, (ex : frais dentaires, ou dispositifs d'aide au logement, chèque énergie) éventuellement et expliquer si besoin les refus donnés aux demandes qui sont faites par les personnes protégées. Il est rappelé que le juge pour trancher en cas de désaccord

QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DE LA REUNION ?

- « C'était très intéressant, car le budget c'est important, je comprends mieux »
- « C'est très bien d'avoir aborder le budget, car je comprends pourquoi, je n'ai pas davantage d'argent chaque semaine »
- « Je suis contente ça m'a aidé de voir comment vous organisez le budget car j'ai un projet de prendre un logement autonome. »
- « C'est très bien, car j'ai 200 euros d'avance et ma tutrice m'a dit c'est mieux que les garder on ne sait jamais s'il y a une dépense imprévue »
- Ça m'a appris de choses »
- « Moi aussi, j'ai un peu mieux compris »
- « Je suis content d'avoir un héritage< ; la réunion m'a beaucoup apporté, j'ai compris la différence des uns et des autres sur la question du budget, j'ai la foi, et je suis content d'aider les autres »
- « Je voudrais faire un don à la famille et aux proches, (un testament) «
- « La réunion était intéressante
- « Je voudrais toucher davantage d'argent dans l'avenir car c'est très difficile pour moi, même si j'essaie de baisser ma consommation de tabac »
- « On n'est pas si malheureux par rapport aux autres «

ORDRE DU JOUR PROCHAINE REUNION

Quel est le budget lorsqu'on est en établissement

Comment se mettre à l'abri, car une personne fait du tapage à l'accueil ?

- ***Il est demandé aux personnes si certaines veulent venir dans un groupe qui s'appelle « comité de pilotage de l'évaluation interne » qui est chargé de vérifier si les changements améliorent notre service. 3 personnes sont volontaires pour venir à l'instance***

- ***Il est demandé aux personnes si certaines veulent rencontrer une personne qui doit évaluer la façon dont l'UDAF exerce son mandat. 5 personnes sont volontaires pour rencontrer l'évaluateur externe***